

**Arrêté UFR Sciences
Master Neurosciences – 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Neurosciences** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : Neurosciences
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Nicolas CATZ <u>Liste des membres</u> : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON - Riad SEDDIK / Julie KOENIG
Parcours : Euro-Méditerranéen Master in Neuroscience (EMN Online)
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Nicolas CATZ <u>Liste des membres</u> : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON - Riad SEDDIK / Julie KOENIG

Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Parcours : Neurosciences
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Christian GESTREAU Suppléant(e) : Nicolas CATZ <u>Liste des membres</u> : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON - Riad SEDDIK / Julie KOENIG

Parcours : Euro-Méditerranéen Master in Neuroscience (EMN Online)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christian GESTREAU

Suppléant(e) : Nicolas CATZ

Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON
- Riad SEDDIK / Julie KOENIG

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours: Cellular and systems neurosciences (CSN)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christian GESTREAU

Suppléant(e) : Nicolas CATZ

Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON
- Riad SEDDIK / Julie KOENIG

Parcours: Integrated and cognitive neurosciences (ICN)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christian GESTREAU

Suppléant(e) : Nicolas CATZ

Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Julie KOENIG

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON
- Julie KOENIG / Riad SEDDIK

Parcours : Euro-Méditerranéen Master in Neuroscience (EMN Online)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christian GESTREAU

Suppléant(e) : Nicolas CATZ

Liste des membres : Jean-Philippe RANJEVA, Riad SEDDIK

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : - Jean-Philippe RANJEVA / Agnès TREBUCHON
- Riad SEDDIK / Julie KOENIG

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 05 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
La Doyenne
AMU.
Laurence MOURET